

### Sauvetage

**1242. Bateau de sauvetage** anglais, ou **life-boat** (année 1830). — 895 I. a.

**2131. Bateau de sauvetage** (année 1840 environ).

Ce bateau comporte des caisses à air à l'avant, à l'arrière et sur les côtés ; au fond et sur les côtés, se trouvent des ouvertures pour l'évacuation de l'eau. A l'arrière est inscrit le nom : *Joinville*.

**1243. Bateau de sauvetage** américain, ou **life-boat**, en cuivre. — 1676 I. Lp.

Modèle offert par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique au Gouvernement français, par l'entremise de M. A. Vattemare, en 1852.

**1244. Canot de sauvetage** sur son chariot. Modèle exécuté par la **Société Centrale de Sauvetage des Naufragés** en 1879. — 1431 I.

Les canots de sauvetage sont des embarcations que l'on s'est efforcé de rendre insubmersibles et inchavirables. A cet effet, le canot possède une double coque et il est assez haut sur l'eau pour que le plancher étanche de l'emplacement destiné aux rameurs soit au-dessus du niveau de l'eau. Des ouvertures à soupapes mettent ce plancher en communication directe avec la mer, de façon que l'eau embarquée se vide presque instantanément à cause de cette différence de niveau. L'inchavirabilité est obtenue par deux caissons à air, de forme renflée et très débordante, placés aux deux extrémités. Si le canot se renverse sens dessus dessous, il porte sur ces deux caissons qui, par leurs formes, rendent l'équilibre impossible dans cette position, ce qui, joint au poids de la quille métallique, oblige le canot à se redresser et à revenir à sa position normale.

Les canots de sauvetage sont répartis le long des